

la lettre d'attac

COMITÉ 19^e-20^e

LA COP 22 : UNE CONFÉRENCE DE L'ACTION ?

Après la signature de l'Accord de Paris, lors de la COP21, il y a un an, après son entrée en vigueur le 4 novembre dernier, le Maroc – et à sa suite la communauté internationale – voulait placer la 22^e Conférence de l'ONU sur les changements climatiques sous le signe de l'action. Or, malgré la volonté de célébrer la rapidité de cette mise en œuvre, la Conférence de Marrakech a surtout été marquée par l'élection d'un président américain ayant fait de la négation du réchauffement climatique un sujet majeur de sa campagne, laissant planer *a minima* la perplexité.

L'Accord de Paris est avant tout un cadre d'intention qui décrit les grands objectifs, les grands principes. Il laisse les moyens de la mise en œuvre principalement à la charge des entreprises et des institutions financières. Et comme les États (surtout ceux des pays riches) sont venus les mains (presque) vides, l'élection américaine les a poussés à s'engouffrer dans cette architecture. Ils ont de fait validé leur désengagement dans l'attente de l'action éclairée des marchés et du secteur privé.

Indécision et incertitude

Ainsi, il faudrait croire que le processus de lutte contre le réchauffement est enclenché et que les acteurs économiques ont compris les opportunités d'une économie bas-carbone, à l'image (d'Épinal) de ces firmes qui appellent Donald Trump à la raison... De fait, la COP22 risque plutôt de rester comme celle de l'indécision et de l'incertitude. Après quarante ans de repli de la puissance publique au profit des transnationales et des marchés financiers, il s'agit toujours de leur confier notre futur commun... et de renforcer ainsi la globalisation économique qui, rappelons-le, est à l'origine d'une part importante du dérèglement!

Dans ce contexte, de sérieuses menaces pèsent sur le contenu même des futures négociations climatiques et, par conséquent, sur la possibilité de contenir le réchauffement en deçà des 2°C ou, idéalement, 1,5°C, quoi que promette l'Accord. Il ne suffit pas d'annoncer « *le temps de l'action* », il est temps effectivement de passer à l'action!

Ciné-débat

« L'AVENTURE CLANDESTINE » (30 mn),
suivi de
« LOZA » (30 mn)

Deux documentaires de Jean-Sébastien Desbordes,
Matthieu Martin et Nicolas Berthelot

Mercredi 30 novembre à 19 h 30
Centre d'animation de la Place des Fêtes
2-4, rue des Lilas, Paris 19^e

Métro Place des Fêtes (ligne 7bis ou 11)

Projection suivie d'un débat

**ENTRÉE
LIBRE**



L'AVENTURE CLANDESTINE

Située sur la côte nord de l'Afrique, l'enclave espagnole de Melilla est l'un des importants points de passage des migrants. La construction d'une triple barrière pour protéger la ville ne les décourage pas. Les réalisateurs ont pu s'infiltrer dans les camps de fortune installés en territoire marocain, tout près de la barrière. Ils ont suivi ces candidats à l'exil qui n'ont qu'une idée en tête : passer de l'autre côté.



LOZA

Selon le Haut Commissariat aux réfugiés, 10 000 enfants ont disparu en 2015... Seule à bord d'un bateau de migrants, la petite Loza risquait de faire partie de ceux-là. Mais, à bord, un jeune Soudanais l'a prise sous sa protection. Puis une association lui a clandestinement fait passer la frontière, a recherché sa mère et son frère restés en Afrique pour enfin les réunir en France, hors des services de l'Aide sociale à l'enfance. Il paraît que cela s'appelle de la désobéissance...

À VOS AGENDAS !

Nuit debout - Place de la République

Samedi 26 novembre, 19 h : projection « Intimes violences » (violences faites aux femmes)

Dimanche 27 novembre, 15 h : atelier éducatif : quelle société veut-on ?

Marche nationale des chômeurs et précaires

Samedi 3 décembre, départ 14 h, place de Stalingrad, Paris 19^e.

ATTAC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac) est un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action. Attac se mobilise contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques. Attac est présente dans plus de quarante pays.

Site Attac France :

www.france.attac.org

Pour connaître le comité local le plus proche de chez vous : local.attac.org

Comité local 19^e-20^e :

attacparis19-20@attac.org

ou 1-3 rue Frédérick-Lemaître- 75020 Paris

Informations, réflexions, campagnes

Attac Paris 19^e-20^e :

<http://attacparis19-20.org>

CALAIS: UNE OPÉRATION ÉLECTORALISTE

En prévision des échéances de 2017, François Hollande a fait le choix de procéder au déplacement forcé, en à peine quelques jours, d'une population équivalente à celle d'une petite ville. Plusieurs centaines de journalistes ont été conviés à donner une image idyllique de ce déplacement de masse. Alors qu'aucun travail n'a été effectué en amont par les services de l'État, comment croire au respect des droits de ceux dont l'identité, la situation juridique et les aspirations ne seront vérifiées que sur leur lieu de destination, ces Centres d'accueil et d'orientation improvisés et dépourvus des moyens humains nécessaires? Sans compter que la situation faite aux mineurs isolés est en dehors de toute base légale (scolarité, regroupement familial...).

Bien avant l'opération d'évacuation des milliers de migrants de Calais et des abords du métro Stalingrad, à Paris, François Hollande et son gouvernement avaient reçu plusieurs signaux d'alerte. Outre les associations de terrain, le Défenseur des droits avait interpellé le ministre de l'Intérieur pour obtenir des détails sur les dispositifs mis en place. Les Défenseurs des enfants anglaise et française s'étaient elles aussi émues, rappelant la nécessité d'assurer la protection des mineurs avant tout démantèlement des camps. Peine perdue!

Lorsque la première partie du camp de Calais a été détruite, début 2016, 129 enfants ont disparu. Mais plutôt que de répondre aux besoins fondamentaux des migrants, le gouvernement favorise une approche sécuritaire qui les criminalise, eux et ceux qui se mobilisent à leur côté. Il instrumentalise Calais et Stalingrad à des fins électoralistes.

Solidarité avec les migrants !

Si les femmes ont été plutôt invisibles durant les opérations de Calais, elles étaient pourtant présentes, et pour certaines mises à l'abri au Centre Jules Ferry, non loin de là. Fin 2015, l'association Gynécologie sans frontières (GSF) avait installé un dispensaire mobile dans les cinq camps du Nord-Pas-de-Calais où elles se trouvaient.

En janvier 2016, selon le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, parmi les 2000 personnes qui, chaque jour, arrivaient en Europe, malgré l'hiver, les femmes et les enfants atteignaient 55% des exilés (27% en juin 2015). Les femmes, de plus en plus nombreuses dans les camps

en Europe, sont particulièrement exposées aux violences tout au long de leur parcours migratoire, et surtout à la merci des réseaux de traite. Elles doivent pouvoir bénéficier de soins spécifiques, être protégées des violences et prises en charge, enceintes ou pas, seules ou accompagnées d'enfants..



Déjà, les associations dénoncent l'insuffisance du dispositif des Centres d'accueil et d'orientation (CAO) mis en place par le gouvernement pour accueillir les expulsés. Ces centres sont prévus pour des durées relativement courtes, ce qui rend plus difficiles les suivis juridiques, sanitaires et sociaux. Les associations, telle la Cimade, mettent en garde contre l'envoi en centre de rétention et un flou important demeure autour de l'emplacement des 160 CAO annoncés.

Improvisés et dépourvus des moyens humains nécessaires, comment pourraient-ils assurer un suivi juridique, sanitaire et social? Les demandes d'asile seront-elles enregistrées dans le délai légal par des autorités débordées? Dans la confusion créée par ce déplacement forcé d'une population importante, le risque est grand de voir les autorités expulser ceux qui relèvent de l'accord de Dublin vers les pays de leur entrée dans l'Union européenne (Italie, Grèce), et d'autres vers leur pays d'origine, par

exemple en vertu du nouvel accord entre l'Union européenne et l'Afghanistan.

À Calais et ailleurs, le pouvoir doit penser sérieusement l'accueil de ces populations et déployer les moyens humains et financiers nécessaires. Cela nécessite, après l'évaluation précise des besoins, de former des personnels spécialisés, de créer des emplois qualifiés, de s'équiper de locaux et d'infrastructures adaptés. Des dispositifs intéressants ont déjà été mis en place en France par le passé, notamment dans les années 1970, lors de l'arrivée de réfugiés des pays d'Amérique du Sud qui ont subi des coups d'État militaires d'une extrême violence. Certes, le contexte économique était différent, mais c'est surtout la volonté politique qui fait défaut aujourd'hui pour penser l'accueil des populations migrantes.

Déjà, les communes qui accueillent des migrants via les CAO se confrontent à des offensives de l'extrême droite et à des attaques violentes. Plutôt que de laisser l'extrême droite s'engouffrer dans les brèches ouvertes par le manque de réponse humaine et efficace, plutôt que de déployer des moyens pour barrer les routes vers le Royaume-Uni, le gouvernement doit enfin engager un grand plan d'accueil coordonné.

Attac souligne l'importance de la présence locale de témoins dans les opérations de déplacement vers les CAO. Et la nécessité de participer à la solidarité avec les migrants déplacés, avec ceux qui leur apportent leur aide et qui sont actuellement traduits en justice, ainsi qu'aux initiatives de rassemblement locaux. **Le gouvernement doit enfin engager un grand plan d'accueil coordonné et négocier sérieusement avec le gouvernement britannique.**

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Email.....

J'adhère à Attac et je verse pour l'année civile.....€

Ressources mensuelles et cotisation avec Lignes d'Attac

de 0 à 450 €.....13 € - de 1600 à 2300 €.....65 €

de 450 à 900 €.....21 € - de 2300 à 3000 €.....84 €

de 900 à 1200 €.....35 € - de 3000 à 4000 €.....120 €

de 1200 à 1600 €.....48 € - au-delà de 4000 €.....160 €

Bulletin à renvoyer accompagné d'un chèque bancaire ou postal à :

Attac Service adhésions - 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris